



Octobre 2008

par l'Association **ACTION BARBÈS**
11 rue Guy Patin 75010 Paris

Le Louxor : pôle de culture et pôle de vie à Barbès

OUI à la concertation, NON au façadisme

Dès 2001, l'association ACTION-BARBES s'est mobilisée pour sauver l'ancien cinéma Louxor. La Mairie de Paris y a été sensible et l'a racheté en 2003.

Depuis, Action Barbès a demandé à la Ville, avec pugnacité, des informations sur l'élaboration du projet culturel. C'est parce que, parmi ses adhérents, elle compte des spécialistes et des experts du patrimoine à même de donner des avis raisonnables et circonstanciés, que l'association, après une première visite de l'espace intérieur, a découvert que ce lieu était unique en France et en Europe.

Or tel qu'il est conçu aujourd'hui, ACTION BARBES affirme que le projet de réhabilitation du Louxor implique la destruction quasi-totale de sa structure et de sa décoration intérieure, comme l'architecte Philippe Pumain l'a confirmé dans une réunion récente. (Lire les articles au verso).

La concertation annoncée pendant la campagne des municipales n'a pas eu lieu.

Action Barbès l'a déjà rappelé dans un communiqué de presse en juin dernier et estime être en droit de la réclamer au nom de la démocratie locale promise par les élus. Ses revendications n'ont pas changé :

- **La mise en place d'une concertation** Mairie de Paris / habitants et associations du quartier pour la définition et le développement du projet ;
- **la conception d'un projet culturel diversifié ;**
- **le respect du patrimoine.**

L'association Action Barbès ne saurait à elle seule prétendre représenter tous les habitants du quartier Barbès Rochechouart mais, acteur de la vie locale depuis des années, elle veut faire connaître sa position. Elle entend faire savoir que le projet actuel ne respecte pas le patrimoine, qu'il préserve les seules façades et qu'il opte pour 3 salles de cinémas art et essai pour que ce complexe cinématographique réponde aux critères d'obtention des subventions annuelles de la Ville et non pour accueillir un projet culturel proche des attentes du quartier et adapté à la riche diversité de sa population locale.

Il appartient à une association de quartier d'avertir les habitants que le chantier, très complexe, du Louxor laisse planer quelques incertitudes : sa durée, la consolidation des sous-sols (anciennes carrières), son coût... et même l'équilibre économique fragile. Discutons en !

- ☞ **Nous demandons donc la mise en place d'une structure de large concertation entre la Ville de Paris – ses élus et ses services techniques – et les habitants et associations du quartier Barbès.**
- ☞ **Nous demandons donc que le Louxor réhabilité soit polyvalent, tant sur le plan culturel que sur le plan de l'utilisation du lieu. Le Louxor réhabilité doit devenir un pôle culturel et de vie attractif pour l'ensemble des Parisiens, pour les habitants et associations du quartier.**
- ☞ **Nous demandons donc que le projet du Louxor réhabilité soit adapté au bâtiment et non l'inverse. Parce que le Louxor est la dernière salle de cinéma muet à Paris, il faut préserver sa structure et sa décoration. Des solutions techniques alternatives existent.**

C'est clairement le sens du combat mené par **ACTION BARBÈS** pour y parvenir !

C'est pourquoi votre soutien nous est précieux !

Des solutions techniques alternatives existent

par Agnès Cailliau, diplômée des Hautes Études de Chaillot, architecte du patrimoine.

Le projet force à démolir entièrement les deux niveaux de fondations et de caves en pierre situés sous le Louxor, que son architecte avait décidé de conserver pour y poser en légèreté le Palais du Cinéma.

Cette infrastructure en pierre est en excellent état, ne présente aucune lézarde ou tassement et portait un immeuble en pierre de taille de six étages environ 40 fois plus lourd.

Le projet force à refaire des fondations, très complexes, par le dessous, sans anticipation possible de coût et d'impact, en découpant le Louxor hors de son contexte et de son assise. Les nouvelles fondations par micropieux, dans le gypse situé à plusieurs mètres en sous-sol, vont créer des perturbations inévitables sur les deux immeubles mitoyens, et sur le Louxor lui-même.

En effet, la grande salle du Louxor est abritée par une succession de portiques en béton très fins (U renversés), dont le béton a vieilli, et les aciers oxydés crévent les enduits boulevard de La Chapelle. Pour consolider le Louxor, il faut donc prévoir de dégager impérativement toute la partie externe de la structure en béton hors des enduits qui nappent toute la façade en déposant des panneaux en briques de part et d'autre.

Avec une structure à réparer à l'extérieur, et à reprendre en sous-œuvre pour pouvoir casser toute l'infrastructure, que restera-t-il du Louxor si l'on rajoute à cela : la perte des stucs de faux marbre, des balcons, de la scène, des escaliers latéraux donc de la distribution, de la décoration du plafond avec partition à caissons réglée sur ses dimensions actuelles avec éclairage naturel, éléments intérieurs de valeur dans la grande salle... Les façades intérieures sont perdues pour des raisons d'isolation acoustique mais aussi à cause des sorties de secours créées en sous-sol par le projet de deux salles.

Pour le sauver, nous proposons de conserver la grande salle en l'état et de la restaurer dans ses proportions actuelles avec sa distribution.

L'isolation contre la transmission du bruit peut être obtenue :

- par des coupures solidiennes dans les façades y compris dans le toit-terrasse : il n'y a pas d'élément structurel lié au pignon mitoyen boulevard de La Chapelle. Les deux "poteaux" intermédiaires collés au pignon, ont été considérés à tort en béton, et ne sont que de simples raidisseurs en briques.

- par une isolation phonique interposée le long des mitoyens, mais prenant en considération les différentes épaisseurs et matériaux constatés lors des tests effectués sur place.

- en substituant des matériaux isolants aux panneaux de brique creuse dans les façades.

Nous proposons également d'abandonner le projet de démolition des deux niveaux de caves et de conserver ainsi les dispositions du dernier cinéma muet parisien.

Le patrimoine n'est pas une valeur désuète

La Commission du Vieux Paris¹, alors présidée par François Loyer², avait émis en 2005 un avis défavorable à la création d'un « multiplexe », tel que la Ville le proposait. Cet avis n'a pas été suivi.

Nous reprenons, avec son accord, une partie de l'exposé que M. Loyer a présenté lors de l'Assemblée générale d'Action Barbès le mois dernier.

Le Louxor, malgré sa réaffectation un temps comme boîte de nuit, a gardé tout ce qui fait son originalité : ses balcons, sa fosse d'orchestre, le foyer, la terrasse, son éclairage naturel, ses décors... Le choix de la Ville (qui met en avant l'équilibre économique) signifie qu'il faudra faire d'énormes transformations. Le Louxor est protégé par la Ville dans le cadre du PLU parisien, mais seules les mosaïques en façade bénéficient d'une réelle protection par les Monuments historiques. Il faut donc le dire. Il faut oser le terme : on est ici dans le *façadisme* !

Pourquoi sauver le Louxor ?

Il est l'un des seuls survivants de cette période. En matière strictement patrimoniale, il est devenu rare, et donc précieux à ce titre. Actuellement, la salle a triste mine mais elle a un énorme potentiel patrimonial. L'écran possède un rideau de scène et un cadre de scène. Ici, la salle donne non pas sur une scène mais sur un écran. Sur les côtés, il y a un claustra, et derrière, une cage destinée au souffleur. Il y a aussi une fosse d'orchestre. Tout ceci existe encore.

Quel destin pour le Louxor ?

À l'origine était le cinéma muet ; pas sûr qu'il attire encore les foules... Avec une petite scène et une fosse d'orchestre, on peut faire de la musique, de la variété. On peut aussi y faire des conférences ; cela ressemble à un amphithéâtre. Le Louxor rassemble les qualités d'un cinéma, d'un théâtre et d'un amphithéâtre.

Le projet actuel

La Ville souhaite faire du lieu un cinéma multiplexe. Pour cela, il faut ajouter des salles supplémentaires qui vont se trouver en sous-sol. Dans ce cas, on atteint à l'intégrité du bâtiment parce qu'on oublie qu'un bâtiment, c'est un ensemble. En matière d'acoustique, les études de faisabilité prévoient d'isoler par l'intérieur. On va devoir épaissir les murs (principe de la boîte dans la boîte), faire disparaître les décors et alourdir la charge de la dalle. On est alors obligé de détruire les balcons pour assurer l'isolement et de refaire une dalle au rdc...

Il faut prendre ce bâtiment pour ce qu'il est et chercher à le mettre en valeur. C'est l'édifice qui définit le programme et non l'inverse. Mettre aux normes actuelles n'est pas un problème ; il y a une grande expérience et un savoir faire chez les architectes du patrimoine qui leur permettent de trouver des solutions sans le détruire.

¹ La Commission du Vieux Paris, fondée en 1897, est un comité consultatif du maire de Paris. Elle le conseille en matière de préservation et de valorisation du patrimoine parisien et participe à la réflexion sur la politique d'urbanisme de la ville. Elle se réunit chaque mois afin d'examiner les permis de démolir déposés à la Direction de l'urbanisme, les faisabilités et de débattre de l'actualité patrimoniale parisienne.

² François Loyer, historien de l'architecture du XIXe et du XXe siècle, directeur de recherche au CNRS, a enseigné à l'école des Beaux arts de Paris, à l'université de Haute-Bretagne, à la Sorbonne. Il a joué un rôle important dès 1974 à l'Atelier parisien d'urbanisme en réalisant l'étude et le recensement de tous les immeubles construits à Paris au XIXe et au XXe siècle. Il a dirigé pendant 3 ans le Centre des hautes études de Chaillot qui forme les architectes désireux de se spécialiser dans la sauvegarde du patrimoine, sa mise en valeur et son usage contemporain.

Si vous souhaitez soutenir notre action, n'hésitez pas à écrire à
ACTION BARBES : 11 rue Guy Patin, 75010 Paris ou à actionbarbes9@club-internet.fr
Nous vous tiendrons informés des suites de nos actions.
